

COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq octobre à dix-neuf heures et sept minutes, le Comité syndical dûment convoqué le vingt-neuf septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en la salle du Conseil à Mouzeil, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : **16**

Nombre de délégués présents
(titulaires et suppléants) :

14 (jusqu'à 20h55)

Nombre de délégués participant au vote :

- **10 + 3 pouvoirs** (de 19h07 à 20h55)

Titulaires présents :

Elue Couffé : Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU.

Elu Le Cellier : Michaël DAVID, Céline ORTHION.

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI.

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER.

Suppléants présents :

Elues Couffé : Cécile COTTINEAU, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Ligné : Anita MENET, Guillaume NIEL.

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Aurélia AUDRAIN

Elu Ligné : Maurice PERRION (Pouvoir à Anita MENET)

Elu Mouzeil : Daniel MOULIN

Elus Couffé : Daniel PAGEAU (Pouvoir à Cécile COTTINEAU), Frédéric DELANOUE (Pouvoir à Eugénie MBILEMBI BOMODO)

Suppléants absents excusés :

Elues Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL.

Elus Le Cellier : Alice BAUDEL, Didier PICAT, Alix ERMENEUX, Stéphanie HERBETTE.

Elus Ligné : Mélanie BRIAULT, Aurélie DUVAL.

Elus Mouzeil : Marie RAFFIN, Michel PAGEAU, Marina JULIENNE, Nathalie TRUIN.

Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAULT

2022-35 TARIFS RESTAURATION MOUZEIL

Les tarifs de restauration de Mouzeil ont augmenté de 5 % au 1er septembre 2022. Par soucis d'harmonisation avec les tarifs de la semaine scolaire, le SIVOM suit cette augmentation pour les tarifs de restauration des mercredis et journées de vacances. L'augmentation concernant les temps de restauration des enfants, les élus du bureau syndical demandent à appliquer cette augmentation également sur les petits déjeuners et les goûters. Le changement de tarif sur les déjeuners et goûters sera applicable à toutes les structures d'accueil du secteur de l'enfance du SIVOM.

Les changements à appliquer sont les suivants :

MATERNELLE		ELEMENTAIRE		SURVEILLANCE	
COMMUNE SIVOM	COMMUNE HORS SIVOM	COMMUNE SIVOM	COMMUNE HORS SIVOM	COMMUNE SIVOM	COMMUNE HORS SIVOM
4.05€ 4.25 €	4.25€ 4.46 €	4.25€ 4.46 €	4.34€ 4,56 €	0.51€ 0.54 €	
Petit déjeuner (sur demande) et goûter au prix de 0.72€ 0.76 €					


La
mise
en

application nécessite un nouveau paramétrage du logiciel de gestion et une communication vers les familles utilisatrices des structures. Le changement peut être mis en application dès le premier jour des vacances d'octobre 2022.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'augmentation de tarifs et son application au plus tôt le premier jour des vacances d'octobre 2022.

Pour extrait conforme aux registres,
La Présidente,
Mme CORDIER Anne-Marie



SIVOM du Secteur de Ligné
3 place de la Penitence
44400 LIGNE
Tel : 02 51 12 20 04
sivom.ligne@orange.fr